



**ALPES-DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°04-2023-089

PUBLIÉ LE 10 MAI 2023

Sommaire

Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence / Service Départemental de la Communication Interministerielle et de la Représentation de l'Etat

04-2023-04-26-00004 - Décision n°2023-130-001 du 26 avril 2023 Diplôme
d'honneur des porte-drapeaux (2 pages)

Page 3

Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence

04-2023-04-26-00004

Décision n°2023-130-001 du 26 avril 2023
Diplôme d'honneur des porte-drapeaux

Digne-les-Bains, le 26/04/2023

DECISION N° 2023 - 130 - 001

LE PRÉFÈT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Vu l'arrêté ministériel du 13 octobre 2006 relatif au diplôme d'honneur de porte-drapeau,

Vu l'arrêté préfectoral N° 2019-155-008 en date du 4 juin 2019 portant désignation des membres du conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et pour la mémoire de la Nation,

Vu le procès-verbal du conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et pour la mémoire de la Nation du 25 Juin 2019 portant désignation des membres de la formation spécialisée chargée de l'examen des candidatures au diplôme d'honneur de porte-drapeau,

Vu l'avis émis par la formation précipitée, réunie le 25 avril 2023,

DECIDE :

Article 1 : Le Diplôme d'honneur de porte-drapeau est attribué pour une durée de service de 3 ans à :

M. DUBOUCHET Daniel – 04310 PEYRUIS
Société des Membres de la Légion d'Honneur des Alpes-de-Haute-Provence

Mme GUBERT Renée – 04000 DIGNE-LES-BAINS
Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie des Alpes-de-Haute-Provence

M. ISNARD Michel – 04330 BARREME
Amicale du Maquis Fort-de-France

OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
Centre administratif Romieu, Rue Pasteur, CS 70007, 04995 DIGNE LES BAINS Cedex • 04.92.31.31.83 • sd04@onacvg.fr

M. MAUREL Jacques – 04330 TARTONNE
Amicale du Maquis Fort-de-France

M. MILLET Martial – 04160 CHATEAU-ARNOUX
Amicale des Pompiers de Noyers-sur-Jabron

M. NANNUCCI-GOMIERO Claudio – 04420 LA JAVIE
Mairie de La Javie

M. PARA Jean – 04300 FORCALQUIER
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, comité de Forcalquier

M. TOUSSAINT Franck – 04510 AIGLUN
Union Nationale des Combattants comité de Digne-les-Bains

Article 2 : Le Diplôme d'honneur de porte-drapeau est attribué pour une durée de service de 10 ans à :

M. CARAT Laurent – 04210 VALENSOLE
Association des Anciens Combattants de Valensole

M. HAMEAU Michel – 04280 CERESTE
Amicale des Anciens Combattants de Reillanne – Céreste - Villeneuve

Article 3 : Le Diplôme d'honneur de porte-drapeau est attribué pour une durée de service de 30 ans à :

M. BERTHOLET Gérard – 04510 AIGLUN
Société des Membres de la Légion d'Honneur des Alpes-de-Haute-Provence

M. DIAVORINI Patrick – 04510 MALLEMOISSON
Union Nationale des Combattants comité de Digne-les-Bains

Article 4 : Le Diplôme d'honneur de porte-drapeau est attribué pour une durée de service de 40 ans à :

M. RONDELOT Roger – 04130 VOLX
Amicale des Anciens Marins de Manosque

Article 5 : La directrice du service départemental de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre est chargée de l'exécution de la présente décision.



Marc CHAPPUIS